

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.626.015.1 DU 1ER SEPTEMBRE 1993

Pont-bascule à équilibre automatique ARPEGE modèle PIT (CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10) REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

FABRICANT

Société ARPEGE, 8, rue Jacquard, 69680 Chas-sieu.

OBJET

La présente décision complète la décision n° 93.00.626.001.1 du 13 janvier 1993 (1).

CARACTERISTIQUES

Le pont-bascule à équilibre automatique modèle PIT faisant l'objet de la présente décision, diffère du modèle approuvé par la décision précitée par :

- son dispositif récepteur de charge qui est constitué soit par :
 - une dalle composée de panneaux métalliques ou en béton d'une largeur de 3 m et d'une longueur de 1 m ;
 - une dalle en béton monobloc.
- le fait que l'ensemble est monté dans une fosse réalisée sur place.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières d'installation et de vérification, les indications particulières restent identiques à celles fixées par la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter au moins :

- la marque et la désignation du modèle approuvé,

- le numéro de série,
- la référence de la décision d'approbation qui est constituée par le numéro et la date figurant dans le titre de la présente décision,
- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Rhône-Alpes et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

REMARQUE

Le pont-bascule ARPEGE modèle PIT peut être commercialisé sous les marques ARPEGE ou PESAGE-PROMOTION (de la Société Industrielle Pesage Promotion). Dans ce dernier cas, il porte alors le nom de modèle : CONVENTIONAL.

ANNEXE

Schéma n° 6006.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, février 1993, page 293.

■ N° 6006

PONT-BASCULE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE ARPEGE PIT

